

■ **Artibat Sàrl**, à Orzens. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 18 juillet 2002. But: travaux d'entreprise générale dans le domaine du bâtiment, notamment maçonnerie, peinture et carrelage. Capital social entièrement libéré: CHF 40'000. Associés, chacun avec une part de CHF 20'000: Quartier-dit-Maire Alexandre et Quartier-dit-Maire Frédéric, tous deux des Brenets, à Orzens. Gérant avec signature individuelle: Quartier-dit-Maire Roger, des Brenets, à Orzens. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce.
Journal no 7187 du 23.07.2002
(00581456 / CH-550.1.030.552-9)